



ASIE/NEPAL - Plus de 500 enfants par an, esclaves dans les cirques

Katmandu (Agence Fides) – Un type d’esclavage des mineurs peu pris en considération est celui qui concerne, dans des pays tels que l’Inde ou le Népal, des centaines d’enfants exploités dans les cirques. Pour chercher à faire face à ce phénomène, a été fondée l’ONG Esther Benjamin Trust qui, outre à dénoncer ces situations, cherche à donner refuge aux victimes. Les chiffres exacts ne sont pas connus mais l’ONG estime que, chaque année, ce sont au moins 500 enfants qui sont exploités dans le cadre des cirques pour des spectacles de variétés, d’acrobaties et d’exercices d’adresse.

Les histoires les plus dramatiques concernent généralement des mineurs népalais, enlevés de leurs villages aux pieds de l’Himalaya, où la survie est tellement précaire que les familles ont de grosses difficultés à élever leurs enfants. Les ravisseurs arrivent dans les villages avec des fourgons et promettent aux parents que leurs enfants deviendront des artistes de cirque. Ils leur donnent 20 ou 30 dollars en échange d’une signature sur un document entièrement rédigé en anglais, que les parents ne comprennent pas, et emmènent les enfants. Une fois en Inde, les enfants en question passent tout leur temps au cirque, sans pouvoir en sortir. Ils subissent des abus en tout genre, y compris de nature sexuelle.

Selon des vidéos, à Bangalore, par exemple, le numéro du lancer de couteaux a un très grand succès tout comme celui des jeunes équilibristes qui doivent résister à la douleur sur des lames effilées. Il s’agit presque toujours de népalais d’une tranche d’âge inférieure à celle permise par la loi. L’Esther Benjamin Trust est parvenu à sauver pour l’heure environ 700 enfants dont une soixantaine se trouvent dans un refuge tenu secret hors de Katmandu. La plaie du travail des mineurs dans ces pays asiatiques devient toujours plus grave : 20 millions de jeunes travailleurs se trouvent dans les usines indiennes et 200.000 esclaves népalais ne gagnent pas même un centime bien que travaillant de 14 à 15 heures par jour. (AP) (Agence Fides 21/02/2014)